



Deux éducateur(trice)s spécialisé(e)s B1 et un(e) animateur(trice) D4 (CDD et contrats de remplacements à temps plein)

Sous la responsabilité du fonctionnaire de prévention et du coordinateur en charge soit du PSSP (Plan stratégique de sécurité et de prévention), soit du PCS (Plan de cohésion sociale), les éducateurs et animateurs sont des acteurs de première ligne de l'équipe du service de prévention. Un des deux éducateur(trice)s sera affecté(e) à mi-temps au DUS (Dispositif d'urgence sociale).

MISSIONS PRINCIPALES

- ✓ Travail de rue régulier.
- ✓ Participation à la réalisation d'objectifs sécuritaires et de prévention.
- ✓ Accueil, orientation et accompagnement du public (demande collective ou individuelle).
- ✓ Elabore et met en place des projets et autres actions en lien avec les objectifs du plan auquel il est attaché.
- ✓ Incite l'implication des habitants en vue de co-construire ces projets.
- ✓ Gère le fonctionnement de structures de concertation (coordinations de quartier).
- ✓ Développe un travail en réseau et les contacts réguliers avec les partenaires.
- ✓ Connait le tissu social et associatif du quartier auquel il est attaché.
- ✓ Crée ses propres outils de travail et utilise ceux du service.
- ✓ Transmet régulièrement les données nécessaires au bon fonctionnement du service et aux évaluations des plans.
- ✓ Participe activement aux réunions de service, à celles nécessaires à la bonne évolution des projets et à la bonne réalisation de ses missions.

DESCRIPTION DES TACHES

- ✓ **Respect de la réglementation en vigueur, de l'éthique et de la déontologie**
 - Applique le devoir de confidentialité et lorsqu'il est d'application, le secret professionnel.
 - Participe à créer et maintenir des liens de collaboration et de courtoisie au sein de l'équipe et avec les partenaires.
 - Applique la réglementation et les procédures en vigueur à l'administration communale.
 - Interagit et considère les bénéficiaires avec respect.
 - Fait preuve de droiture, de réserve et de loyauté dans l'exercice de sa fonction.

✓ Travail en équipe

- Collabore avec ses collègues.
- Participe activement aux réunions d'équipes et aux journées pédagogiques.
- Participe au processus d'évaluation continue.
- Contribue au maintien d'un environnement agréable.
- S'intègre dans son environnement de travail et est capable de l'analyser.
- Respecte ses collègues et interagit avec eux en favorisant des relations professionnelles et sereines.
- Interagit avec la hiérarchie dans un respect mutuel et dans un esprit constructif et professionnel.

✓ Travail éducatif, encadrement et animation

- Va à la rencontre du public dans les quartiers ciblés (démarche pro-active).
- Développe une relation de confiance avec les habitants du quartier.
- Pratique le travail de rue.
- Adopte les attitudes pédagogiques adéquates.
- Va à la rencontre du tissu social et associatif du quartier.
- Imagine des actions innovantes.
- Encadre et anime les activités.

✓ Gestion de projet

- Elabore et met en place des projets, dans leurs différentes facettes : lien avec le cadre, objectifs poursuivis, planification, logistique, visibilité, évaluation.
- Rédige des fiches projet claires, détaillées en respectant le modèle utilisé par le service de prévention.

✓ Travail administratif

- Accomplit un travail de qualité : orthographe, syntaxe, mise en page.
- Organise son travail avec rigueur et dans le respect des demandes de la hiérarchie.
- Exécute l'ensemble des tâches dans les délais imposés.

✓ Tâches particulières de l'éducateur(trice) qui sera affecté(e) au DUS (Dispositif d'urgence sociale) : suivis individualisés de personnes en situation de sans-abrisme, des maraudeurs en journée et en soirée, gestion de la mendicité, prise en charge de situations émanant du racolage, réduction des risques, informations et préventions, tisser un réseau autour de l'utilisateur, sensibiliser l'utilisateur à la tranquillité publique.



PROFIL

✓ **Educateur (trice) - Etre en possession d'un baccalauréat/graduat éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif.**

- Posséder une expérience **d'au moins 1 an** dans une fonction similaire est un atout.
- Est également considéré comme un atout le fait de posséder une expérience professionnelle :
 - dans le domaine du social (collectif et communautaire) *et/ou*,
 - en gestion de projet (pédagogie du projet et méthodologie de projet) *et/ou*,
 - en techniques d'animation et gestion de groupe.

- ✓ **Animateur(trice)** - Etre en possession d'un CESS à orientation sociale, de préférence dans les domaines suivants : agent d'éducation, technique sociale et/ou d'animation
 - Posséder une expérience professionnelle dans le domaine du social (collectif et communautaire) et/ou une expérience en techniques d'animation et gestion de groupe sont des atouts.
- ✓ Posséder une bonne connaissance du tissu associatif et du service public sérésien est un atout.

CONDITIONS

- » Etre de conduite irréprochable - jouir de ses droits civils et politiques (extrait de casier judiciaire modèle 2 vierge).

OFFRE

- » Rémunération dans l'échelle barémique B1 pour les éducateur(trice)s et D4 pour l'animateur(trice) ;
- » Types de contrats : un éducateur en CDD, un éducateur en contrat de remplacement et un animateur en contrat de remplacement ;
- » Droit à une allocation de fin d'année ;
- » Remboursement 100% des titres de transports en commun ;
- » Remboursement des frais de déplacement imposés par le service ;
- » Quota de congé annuel attractif (**305h30 pour un temps plein** + récupération des jours fériés qui tombent le week-end) ;
- » Ancienneté valorisable (dans le secteur privé, max. 6 ans à condition que ces services soient en rapport direct avec la fonction à exercer à l'administration et, dans le secteur public, toute l'ancienneté) ;
- » Avantages liés au service social de la ville ;
- » Horaire temps plein avec des prestations possibles en soirée et le week-end ;
- » Deuxième pilier des pensions pour le personnel contractuel.

INTÉRESSÉ.E ?

La candidature (**CV + lettre de motivation + extrait de casier judiciaire modèle 2**), accompagnée de la **copie des titres ou diplômes requis**, doit être transmise, pour le **3 mai 2024** au plus tard, par mail à l'adresse : rh@seraing.be. Si la candidature est considérée comme recevable, vous serez convié(e), ultérieurement, afin de participer à une entrevue.

Pour tout renseignement lié à la procédure :
Cellule RH au 04/330.83.66 ou rh@seraing.be

Pour tout renseignement lié à la fonction :
Antonio LUCA, Responsable du service de prévention au 04/330.11.42 ou a.luca@seraing.be